



Section locale du Snes
Collège François Villon
77310 St Fargeau-Ponthierry

Monsieur le Principal
Collège François Villon
77310 St Fargeau-Ponthierry

St Fargeau-Ponthierry, le 4 Juillet 2014

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Principal,

Par la présente et conformément au Code du travail, la section locale du Snes vous informe du dépôt d'un préavis de grève pour l'ensemble des personnels du collège François Villon, pour la journée suivante :

- **jeudi 4 septembre 2014 de 8h25 à 18 h**

Par cette action, nous souhaitons de nouveau attirer votre attention et celle des services de l'Inspection Académique sur notre Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2014.

Malgré la deuxième motion votée lors du Conseil d'Administration du 26 juin 2014 (Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstention : 2), malgré le courrier déposé par les professeurs du Collège à l'Inspection Académique, le 2 juillet 2014, notre D.H.G. n'a toujours pas été suffisamment abondée.

En effet, la vingtaine d'heures attribuée n'a pas permis de maintenir les 7 divisions de quatrième. Par conséquent, nos classes de quatrième seront surchargées à la rentrée prochaine.

De nouveau, nous demandons donc les moyens nécessaires pour maintenir les 29 divisions actuelles du collège, ainsi que tous les projets existants cette année.

Nous vous prions de bien vouloir adresser cette information au service concerné de l'Inspection Académique, ainsi qu'au Rectorat. Nous en informons, pour notre part, la FCPE locale et le M. le Conseiller général du canton de Perthes-en-Gâtinais.

Veillez agréer, Monsieur le Principal, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la section Snes du collège,

Sandrine Landais

Bénédicte Silva